



CARMAT annonce une situation financière critique et un risque de cessation des paiements dès fin juin 2025

- Nécessité immédiate de sécuriser environ 3,5 M€ pour éviter la cessation des paiements dès fin juin 2025
- Besoin de financement global d'environ 35 M€ à horizon 12 mois
- Poursuite de l'exploration active d'options de financement

Paris, le 20 juin 2025 – 18h30 CEST

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde (la « **Société** » ou « **CARMAT** »), visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, annonce aujourd'hui une situation financière critique et un risque de cessation des paiements dès fin juin 2025.

Situation financière critique et risque de cessation des paiements dès fin juin 2025

A l'occasion de l'annonce de ses résultats financiers annuels ([communiqué de presse du 29 avril 2025](#)), la Société avait indiqué le 29 avril 2025 être en mesure de financer ses activités jusqu'à mi-juin 2025 et travailler activement sur des options de financement afin de sécuriser, à court terme, les ressources financières nécessaires à la poursuite de ses activités au-delà de cet horizon.

Malgré tous ses efforts, dans un environnement de financement très dégradé, en particulier pour les sociétés « small et mid cap », la Société n'est pas encore parvenue à ce stade à sécuriser de tels financements, et se trouvera donc en état de cessation des paiements à la fin du mois de juin si elle ne parvient pas, d'ici là, à obtenir un complément de trésorerie d'au moins 3,5 M€.

D'une manière plus générale, la Société estime, sur la base de son business-plan actuel, ses besoins de financement à 12 mois à environ 35 M€ dont environ 20 M€ d'ici fin décembre 2025 (soit 8 M€ d'ici fin juillet 2025, puis environ 4 M€ de plus d'ici fin septembre, puis à nouveau 8 M€ de plus d'ici fin décembre 2025).

Prochaines étapes et lancement d'une campagne de dons

CARMAT continue d'explorer activement toutes les options de financement lui permettant la poursuite de ses activités au-delà du mois de juin 2025.

En complément de ces démarches, CARMAT lance aujourd'hui une campagne de dons via une plateforme en ligne, qui fait l'objet d'un communiqué séparé ([lien vers le communiqué](#)).

Des communiqués de presse seront publiés régulièrement pour informer les actionnaires et la communauté financière de l'évolution de la situation financière de la Société.

...

A propos de CARMAT

CARMAT est une société Medtech française qui conçoit, produit et commercialise le cœur artificiel Aeson®. La Société ambitionne de faire d'Aeson® la première alternative à la transplantation cardiaque et apporter ainsi une solution thérapeutique aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, confrontés au manque notoire de greffons humains disponibles. Premier cœur artificiel physiologique au monde à être à la fois hautement



hémostable, pulsatile et auto-régulé, Aeson® pourrait sauver chaque année des milliers de patients en attente d'une greffe cardiaque. Le dispositif offre aux patients qualité de vie et mobilité grâce au système d'alimentation externe ergonomique et portable, relié en permanence à la prothèse implantée. Aeson® est commercialement disponible dans l'indication de « pont à la transplantation » dans l'Union-Européenne et dans les autres pays qui reconnaissent le marquage CE. Aeson® est également actuellement évalué dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité aux Etats-Unis. Fondée en 2008, CARMAT est implantée en région parisienne avec son siège social de Vélizy-Villacoublay et un site de production à Bois-d'Arcy. La Société s'appuie sur les talents d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 200 personnes hautement spécialisées. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Mnémo : ALCAR / ISIN : FR0010907956).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carmatsa.com et suivez nous sur [LinkedIn](#).

•••

CARMAT

Stéphane Piat
Directeur général

Pascale d'Arbonneau

Directeur général adjoint
Directeur administratif et financier
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsa.com

NewCap

Relations Presse

Nicolas Merigeau
Arthur Rouillé

Tél. : 01 44 71 94 98
carmat@newcap.eu

NewCap

Communication financière
et Relations Investisseurs

Dusan Oresansky
Jérémie Digel

Tél: 01 44 71 94 92
carmat@newcap.eu



Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**

Avertissements

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions CARMAT dans un quelconque pays.

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs et perspectives. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes, dont ceux décrits dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.25-0345 (le « Document d'Enregistrement Universel 2024 »), disponible sans frais sur les sites Internet de CARMAT (www.carmatsa.com/fr/) et de l'AMF (www.amf-france.org).

L'attention des lecteurs est tout particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité à fin juin 2025 et que CARMAT fait donc face à un risque de défaillance très élevé y compris à très brève échéance. La Société est également soumise à d'autres risques ou incertitudes, tels que sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de sa production et de ses ventes, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteintes en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude inconnus ou qui ne sont pas considérés par la Société comme importants et spécifiques à ce jour.

Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialement disponible dans l'Union-Européenne et autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué en tant que pont à la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'une thérapie médicale maximale ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (LVAD) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être exécutées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarmes) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à une bonne utilisation (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux États-Unis, Aeson® est actuellement exclusivement disponible dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).